VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIÈME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs William H. Howcott.

No 74,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR —Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en plaine cour le 20 avril 1906, jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 107 de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Sud Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16; le lot No 10 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No 112 de Burtheville, borné par les rues Léonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Edmond (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher; lesdits lots font face à la rue Léonce, moins cette portion ci-devant saisie et vendue par la "Barber Asphalt Paving Co".

3° Treize certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 113 de Burtheville, désignés par les Nos 1 à 13, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Léonce (maintenant Clara), Henry (maintenant Willow) et Bloomingdale comprenant tout l'ilet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 de Burtheville désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Edmond (maintenant Calhoun), Leonce (maintenant Clara) et Henry (maintenant Willow) ledit lot No 11 fait face à la rue Henry; les lots numéros 12 à 22 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Leonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro 115 de Burtheville, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun) Henry (maintenant Willow) Leonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3, font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Leonce.

6° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le "Lawrason Tract", désigné d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre composant l'arrière portion de Bloomingdale ladite portion de terre mesure d'après edit croquis d'arpentage 271 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point ou la rue St te abouti par 1,920 pieds de profondeur.

7° La propriété connue comme la "C. Connell Property", située dans le sixième district de cette ville, laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State, dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de face à la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157; le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158; le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157; le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161; le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State, 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162; le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State, 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State, 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164; le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State, 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165; le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State, 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167; le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168, le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169; le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170; le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds, 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171; le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du ditlot sur la ligne divisant la dite propriété du "Lawrason Tract".

15o Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet connu par les rues Arabella, Joseph, Perrier et Prytanée désigné par le numéro 19 de l'ilet 43 de Hurstville, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec se t pour cent d'intérêt par an, payable annuellement; garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS Dans le Troisième District,

Dans le carré d'ilet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 78,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mai 1906 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'ilet No 71 (nouveau No 117G), borné par les rues Miro (anciennement Libérale), Tonti (anciennement Force), Mandeville et Espagne, mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié daté le 21 février 1906, comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces [29 pieds 4 pouces] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro [anciennement Libérale] de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro (anciennement Libérale) et Mandeville; lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro [anciennement Libérale] dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro [anciennement Libérale] sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Résidences de Choix et bien Situées. Le Joli et Attrayant Cottage "Queen Ann", No 2748 rue du Canal, entre les rues Broad et White.

La Résidence Substantielle en Briques à Deux Etages. No 1722 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet.

UN BON LOUISIANA CONSOL $500.

Succession de Mme Mary C. Witting—No 78,386. Cour Civile de District, Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, le 21 juin 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, désigné comme lot No 4 sur un plan d'arpentage dud ilet, fait par L. W. Brown, député voyer de ville en date du 12 août 1886, et annexé à un acte de vente de Fazende et Veixas à Mme L. W. Brown passé pardevant A. Hero Jr., notaire le 4 octobre 1886, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur cent quarante six pieds de profondeur entre lignes parallèles, entre les rues Broad et White, et trente cinq pieds huit pouces dans le fond sur une allée s'ouvrant sur la rue White de vingt pieds de largeur laquelle est en commun au dit lot et autres désigné sur ledit plan

Ladite décrite propriété est connue dans la ville comme No 558, et portant le No municipal 2748 rue du Canal. Les améliorations comprenant un magnifique et attrayant cottage "Queen Ann," retiré de la banquette, et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibule chambre à bain et environ sept chambres. La maison est en bon état et dans un très joli voisinage.

2— Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Baronne (autrefois Bacchus), Erato et Carondelet (autrefois Apollo). Le présent lot de terre étant la moitié la plus près de la rue Baron telet (autrefois rue Apollo du lot original numéro trois de l'ilet numéro trente d'après le plan de B. Lafon, daté le 10 septembre 1834; ainsi cette portion d'un lot dans le fond formée par une ligne commençant dans le centre du lot No 8 sur le rue Clio et s'étendant à la ligne du fond du lot No 16. Ce présent lot a une façade à la rue Clio de trente et un pieds onze pouces plus ou moins, sur une profondeur de cent soixante huit pieds onze pouces, plus ou moins, entre lignes parallèles. Ladite propriété est connue par le No 166 rue Clio.

Les améliorations comprennent une résidence substantielle en briques à deux étages contenant 8 chambres, vestibules, offices etc., avec hangers et bâtisses dans le fond avec deux chambres. Louée jusqu'au 30 septembre 1906 à $32.50 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906. Les actes de vente passeront En la Pomès notaire aux frais des acquéreurs.

John Watt, avocat pour les pétitionnaires. 20 mai—20 27—juin 3 10 17 21

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur?

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Laiteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967 R

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 mai

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Fontan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 77,385 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Maria Lacouame, veuve de Jean Fontan maintenant femme de Pierre Delord, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Chas Louque, avocat.

29 mai—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

D'un fond de magasin d'épiceries en gros.

William D. Seymour vs John L. Byrne Co. Limited.

No 74 607—Cour Civile de District. Division A. paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, rendu le 30 avril 1906 et adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre, LUNDI, le 11 juin à 11 heures a. m., au No 423 rue Peydras, entre Magasin et Tchoupitoulas

Le stock contenu dans ledit local, consistant en parti de thé, huile importée, soupe en boîte, conserves, poivre, poisson sec, etc., etc. Aussi un grand réfrigérateur, coffre-fort en fer avec combinaison, pupitres, balances, divers de bureau.

Condition—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

Rostner et Manion, avocats,

1er juin—1 3 10 11

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Meubles de Maison

Sur les lieux No 2748 rue du Canal, entre les rues Broad et White.

Succession de Mme Mary C. Witting—No 78,386—Cour Civile de District—Division C

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 12 juin 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 2748 rue du Canal, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 mai 1906 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

John Watt, avocat pour la pétitionnaire

1er juin—1 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE DROIT D'OCCUPATION

De la bâtisse coin des rues Camp et Natchez (autrefois occupée par la N. O. America Co.) jusqu'au 31 octobre 1906.—E H Rothe vs la N. O. America Co., Ltd.—No 77,851. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur —MARDI, le 5 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 21 mai 1906 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant

Wynne G. Rogers, avocat pour le receveur.

25 mai—25 27—juin 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide lot de terre, troisième district, rue Marais, entre Barthélemy et Alvar, ilet rue St Claude—Succession vacante de Jesse Durling. No 78,579—Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 21 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 mai 1906 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après, à savoir—

L'ilet No 1090 en cette ville, borné par les rues Manuel, N. Miro (autrefois Libérale), Génie et Mathilda, contenant vingt-deux lots.

L'ilet No 1141, borné par les rues Manuel, N. Miro (autrefois Libérale) Force et Mathilda.

Les ilets ci-dessus étant enregistrés dans le bureau des transferts, livre 22, folio 461.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant E T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs

20 mai—20 27—juin 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Chas H. Charlton vs M Laonstagne et als in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 13,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, S. E. Dowdy, défendeur en cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 12me jour de juin 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano Mehlin. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant W M J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Stafford, Lambert et Robinson avocats pour le demandeur.

1 juin—1 6 12

AVIS AUX CREANCIERS

Germania National Bank en liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76,778 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William K. Kelly, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Buck Walshe & Buck, Jno Dymond Jr., avocats. 1 juin—1 5 10

Ferdinand Ziegler et al vs Interior Decorating Company Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,803—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Charles W. Ziegler, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Ernest T Florance avocat.

26 mai—26 30—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 3 JUILLET 1906.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 Calliope, entre Dryades et Rempart.

Près des propriétés et dépôt du Illinois Central Railroad.

Cottage simple de choix, Peydras, entre Johnson et Prieur, en face du Mississippi Valley Railroad.

George J. Monaghan et als, vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 79,299.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 3 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement signé le 30 mai 1906, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Delord, maintenant avenue Howard, Rempart et Dryades, dans l'ilet No —, désigné par le numéro quatre ledit lot de terre mesure trente deux (32') pieds huit (8") pouces et deux (2") lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de soixante trois (63') pieds onze (11") pouces et deux (2") lignes.

Les améliorations comprennent la résidence double à deux étages, 1917 et 1921 rue Calliope.

2° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peydras, Perdido, Johnson et Prieur, mesurant vingt (20') pieds deux (2') pouces pouces de face à la rue Peydras sur une profondeur de cent vingt (120') pieds. Les améliorations comprennent le joli cottage simple, No — rue Peydras.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, par ceux, avec toutes les clauses de sécurités; 10 t 0 de dépôt au moment de la vente Les taxes de 1906 devant être payés par les acquéreurs. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

1er juin—1 3 10 17 24—juil 1 3

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Etendues de Terre

DANS

La Paroisse St Tammany, près de Covington, Lne.

Mme Henriette Auguste Lochte, Henry F Lochte et Emile W. Lochte, les executeurs dans la succession de Henry Lochte vs Julius L. Beer et als

No 79,187—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, 28 juin 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 mai 1906, et signé le 21 mai 1906 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Toute cette certaine étendue ou parcelle de terre située dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, et plus complètement décrite comme suit (les lignes courant comme suit): commençant au piquet No 1, à l'encoignure N E de la section 38, Tp 6 S, de R 11 Est, sur la ligne de la borne ouest de la sect on 45, marqué pour témoin un arbre et 8", chaîne d'aun sur le côté est de la branche, and 64 degrés O. 38 mailles, de là sud 54 degrés 30' O, 12 chaînes et 11 mailles au piquet No 2, arbre témoin de 24" cyprès sud 45 degrés E 58 mailles, de la sud 35 degrés 30' E. 39 chaînes et 78 mailles au piquet No 3, sur la borne du nord de la Terre de Levi en barrière en fil de fer, arbre témoin et 18", pin nord 40 degrés O, 42 mailles, de là au long d'une barrière en fil de fer nord 51 degrés E. 12 chaînes et 29 mailles au piquet No 4, près du coin N. E. de la barrière sur le côté ouest du chemin de fer Greenlaw [c'est un piquet de chemin de fer No 56], de là au long du côté ouest du chemin de fer nord 28 degrés [vingt huit degrés] O 2 chaînes et 39 mailles au piquet No 5, du côté O. et 20 pieds du centre du chemin de fer Greenlaw et sur la borne du sud de la section 45, de la sud, 54 degrés 30' O. 2 chaînes au piquet No 6, étant l'ancien coin sud ouest de la section 45, arbre témoin 24" pin, nord 4 degrés O 47 mailles, de là au long à ligne de borne ouest de ladite section 45, 18 chaînes et 70 mailles à la place du commencement; ladite étendue de terre contenant 50 (cinquante) acres plus ou moins, et est située dans la portion nord d'une réclamation privée, section 38 T 6 S de R 11 Est, d'après un arpentage fait par J. M Yates, voyer de la paroisse, le 9 novembre 1904.

Acquise par Henry Lochte, Julius L. Beer, Joseph McCloskey, David Sivewright et George E. Gundry de Mlle Serena S et Mlle Susan B. Jones, par acte daté le 14 novembre 1904, pardevant John J. Ward, notaire en la paroisse d'Orléans, enregistré dans la paroisse de St Tammany, dans le livre des Transferts 40, page 56, etc.

2° Toute cette certaine étendue ou parcelle de terre, située dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, étant la portion nord de la réclamation privée section 38, comté six du range onze Est Greensburg, district de la Louisiane, et étant environ à un mille nord sud du village de Covington, dans ladite paroisse et Etat. Les lignes courant comme suit: commençant au piquet arbre témoin à 21" cyprès sud 45 degrés E. 53 mailles sur la ligne de borne du nord de ladite section 38. Ce piquet de commencement est de 12 chaînes et 11 mailles sud, 54 degrés 30' ouest de coin nord est de la dite section 38, de là sud 54 degrés 30' ouest 12 chaînes et 2 mailles à un piquet ("A") en barrière en fil de fer en ligne de borne sud de la place Soulian (aucun arbres près) de là sud 35 degrés 30 est 28 chaînes, et 14 mailles au piquet ("B") sur la borne du nord de la terre de Smith, de là nord 78 degrés E une chaîne et 24 mailles au piquet ("C") coin Smith N. E. arbre témoin et 18" pin nord, 63 degrés 30' ouest 9 mailles, de là sud, 25°, E. 16 chaînes et 60 mailles de la borne Est de Smith au piquet ("D") dans le coin nord ouest de la barrière du pâturage de Levy, de là nord 51 degrés E. 12 chaînes et 90 mailles, au piquet ("3") en la ligne de borne du nord de la terre de Levy en barrière en fil de fer, arbre témoin et 18" pins nord 40 degrés O. 42 mailles, de là N 35 degrés 30' ouest 39 chaînes et 73 mailles au long de la borne ouest des 50 acres déjà acheté par les vendeurs de ces vendeurs à la place du commencement; ladite étendue de terre contenant cinquante acres plus ou moins, le tout d'après un plan d'arpentage fait par J M. Yates, voyer de la paroisse, le 9 novembre 1904.

Acquise par Henry Lochte, Julius Beer, Joseph McCloskey, David Sivewright et George E. Gundry de Mlle Serena S et Mlle Susan B Jones, par actes datés et reconnus le 15 avril 1905, pardevant Joseph B. Lancaster, notaire dans la paroisse de St Tammany, et enregistré dans le livre des transferts 40, page 493.

Ladite propriété est sujette à une dédication de parte pour les rues décrites sur le plan annexé à la pétition du demandeur comme partie et marqué exhibition A.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un ou d'un et deux ans, à l'option des acquéreurs la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets des acquéreurs, à leur propre ordre et par eux endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue Les actes de vente devant contenir les clauses de "non aliénando" et vente sans estimation, et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et les acquéreurs devant payer au dessus et en plus du montant de leur enchère, *toutes les taxes* sur ladite propriété pour l'année 1906, et de déposer dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être pardevant Frederick Delbel, notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, l'encanteur devant signer les actes de vente

(Signé) E. N. WHITTEMORE, avocat.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage Atlantic City.

600 chambres — Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit remeublé. Bains d'hydrotherapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au taux par semaine.

A. G. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Résidences de Choix et de Placement Commercial.

La propriété est supérieurement située.

Dans les Divers Districts.

Succession de Mme Johanna E. Erdbrink, veuve de A. H. Siekmann.

No 78,049—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juin 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 8 mai 1906, par l'Hon. George H Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° La propriété commerciale de choix comprenant le magasin en briques à trois étages substantiellement construit et attrayant Nos 3 9 et 311 rue de Chartres, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et le Passage de la Bourse, sur un certain lot de terre mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue de Chartres par une profondeur de 95 pieds 11 pouces sur le côté le plus près de la rue Bienville, courant à une allée commune 5 pieds 11 pouces de largeur, de là courant sur ladite allée vers la rue Conti 16 pieds 4 pouces, et de là vers le Passage de la Bourse une autre profondeur de 5 pieds, 4 pouces, ayant une profondeur sur le côté vers la rue Conti, de 101 pieds 3 pouces à la ligne extrême du fond laquelle mesurant 14 pieds 11 pouces; ledit ilet ayant l'usage de la susdite allée s'ouvrant à la rue Bienville. Il est compris que la ligne du fond bornant ladit propriété laquelle mesurant 14 pieds, 11 pouces est déterminée par la continuation du mur de côté de ladite allée commune la plus près du Passage de la Bourse, dans sa direction actuelle

Cette propriété est adaptée à n'importe quel genre de commerce, étant à proximité de la rue du Canal. C'est une localité supérieure, soit pour démeure ou placement et pour placement de valeur et est spécialement désirable.

Cette portion du centre commercial est en grande demande et augmente avec des progrès rapides. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

2° La confortable résidence double en bois à deux étages, Nos 1116 et 1118 rue Franklin, retirée de la banquette, contenant de chaque côté 6 chambres, etc., sur un certain lot de terre se trouvant et étant dans le faubourg Saulet de cette ville, lequel lot est désigné par le No 15 dans l'ilet borné par les rues Grand (maintenant Franklin) Clio, Hercules (maintenant Rempart) et Calliope, sur un plan dressé par I. Gillis, voyer, daté le 4 mai 1833 et déposé dans le bureau de F. De Armas ancien notaire en cette ville ledit lot mesurant 32 pieds de fac à la rue Grand (maintenant Franklin) sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, M. A. Sur une belle et large avenue. Dans un voisinage désirable pour résidence ou placement.

3° La jolie résidence en bois à deux étages, No 2809 rue Magasin, retirée de la banquette contenant galeries, vestibules onze chambres, bain, etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Magasin et Camp, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Ferguson et déposé pour référence en l'étude de Edwin Foyd, ancien notaire de cette ville, et aussi sur un plan et certificat d'arpentage fait de la même et autre propriétés par W. Thompson, voyer, et annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt Nels Anderson, pris par James Graham, ancien notaire dans cette ville, le 7 septembre 1860. Depuis lequel ledit plan mentionné le dernier, ledit lot mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, M. A. Un bon vo tisinage pour résidence ou placement. Sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906.

4° La jolie résidence en bois à deux étages No 1422 rue Peniston, à l'encoignure de la rue Pitt, retirée de la banquette, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, bain, etc., bien finie partout sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le six ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peniston, Gén Taylor, Pitt et Prytanée, laquelle dite portion de terre mesurant plus ou moins 64 pieds de face à la rue Peniston par une profondeur et façade de 105 pieds 10 pouces à la rue Pitt, et par une telle profondeur qu'elle peut avoir sur l'autre ligne de côté.

Le terrain est spacieux, tracé en jardin et pelouse Sujet à un bail expirant le dessus le 30 septembre 1906.

5° La jolie résidence en bois à deux étages No 1416 rue Peniston, retirée de la banquette, contenant galeries, vestibules, 11 chambres, bain et etc., sur un certain morceau ou portion de terre, situé dans de Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peniston, Gén'l Taylor, Pitt et Prytania, laquelle dite portion de terre mesurant plus ou moins 59 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 107 pieds, plus ou moins entre lignes parallèles.

L'intérieur est bien tapissé Les terrains sont vastes et tracés en jardin et pelouse, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1906.

Les deux résidences ci-dessus sont dans la meilleure situation entre l'avenue S Charles et la rue Prytanée sont pour résidence ou placement, elles sont d'un mérite supérieure.

6° L'élégante moderne résidence en bois à deux étages No 3707 rue du Camp, à l'encoignure de la rue Amélia, retirée de la banquette, contenant larges galeries, vestibule salon double à arche, bibliothèque, salle à manger pour dejeuner, salle à manger pour diner, grande chambre de vestibule cuisine, latrine en porcelaine, office et magasin de dépôt au rez-de-chaussée, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, etc., au premier étage. Dans le fond est une écurie en bois à deux étages contenant remise pour voiture et buanderie au rez de-chaussée et deux grandes chambres au premier étage. Les chambres principales ont manteaux de cheminées et foyers en tuiles, et l'intérieur est artistement fini en tapisserie fine.

Le terrain est composé de deux lots situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 269, borné par les rues Camp, Amélia, Peniston et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos 6 et 7 et mesurent comme suit: le lot No 7, formant l'encoignure des rues Camp et Amélia, et mesurent 32 pieds 4 pouces de face à la rue du Camp par une profondeur et façade à la rue Amélia de 115 pieds, et le lot No 6 contigu au lot No 7 et mesurant 3½ pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 115 pieds entre ligne parallèles, d'après le plan annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire, daté le 3 décembre 1887. Les vastes terrains sont tracés en jardin et pelouse. Cette charmante résid